

Les acteurs publics et de l'ESS : contribution à un développement durable juste

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024

9h-16h30



PARIS

Cité du développement durable (Nogent-sur-Marne)



SAVE THE DATE



Le CIRIEC International et le CIRIEC France ont le plaisir de vous convier à une journée de réflexion sur la contribution des acteurs publics et de l'économie sociale à un développement durable juste. Cette journée se déroulera à la **Cité du Développement durable**, à Nogent-sur-Marne, proche de Paris, qui nous accueille dans son magnifique pôle pluri-acteurs de recherche et de coopération internationale sur le développement durable.

L'économie collective qui répond aux besoins de *l'intérêt général* est l'objet même des réflexions du CIRIEC. Le CIRIEC poursuit ainsi un double objectif depuis sa création en 1947 : apporter des informations et de la recherche pour répondre aux arguments allant à l'encontre du *progrès social*, et mettre en lumière des initiatives au niveau local, national et international en faveur de l'intérêt général afin de *partager avec les praticiens de l'économie publique, sociale et coopérative* (entreprises publiques, mouvement coopératif, mutuelles, associations, syndicats, mouvements politiques progressistes, etc.).

“ [Le CIRIEC tend] à aider une humanité plus consciente à devenir de plus en plus maîtresse de ses destinées, dans l'émancipation des masses de toutes les exploitations et de toutes les servitudes, dans le respect intégral des libertés et des droits de la personne humaine et dans la paix » ”

Statuts de 1948 tels que repris dans Edgard Milhaud, « Le centre international de recherches et d'information sur l'économie collective – CIRIEC », Annales de l'économie collective, Jan.-oct. 1948, Vol. 36, n°415-424 p.30-31

Le thème du **développement durable juste** entre donc ainsi dans le large éventail d'objets d'études du CIRIEC, puisqu'il est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport Brundtland, 1987).

Ce concept du développement durable juste est entré dans nos quotidiens depuis 2016 au niveau international avec les **Objectifs de Développement Durable** (ODD) des Nations Unies, mais avant cela également dans les objectifs même des entreprises publiques, sociales ou coopératives. Ainsi, dès 1995 et le centenaire de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), a été ajouté un 7ème principe coopératif **d'engagement envers la communauté**, les coopératives devant contribuer au **développement durable de leur communauté**.

Parmi les questions fondamentales au cœur des travaux du CIRIEC, un intérêt fort s'est manifesté pour étudier la manière dont l'économie collective – entendue comme les activités économiques visant directement les « *objectifs de sauvegarde de l'intérêt général et de la réalisation de la démocratie économique qui sont les objectifs même de l'économie publique, sociale et coopérative* » (article 3, Statuts CIRIEC, 2004) – répond aux défis structurants du **changement climatique**, de la **perte de biodiversité**, de la **montée des eaux**, etc. tout en s'assurant que la réponse apportée soit **juste** et **au profit de tous et toutes**.



Quelles **politiques publiques** nous permettent de favoriser une économie collective garantissant un développement durable juste ?

Quels sont **les moyens mis en place sur le terrain** par les acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour répondre aux enjeux majeurs à venir ?

Comment **mobiliser**, au mieux et le plus complètement possible, l'ensemble des **énergies et des intelligences, individuelles et collectives** autour de **notre intérêt collectif** de développement durable juste ?

Le concept de **décroissance** peut-il être repris par les acteurs publics et de l'ESS et dans quelles conditions ?

Les acteurs publics et de l'ESS : contribution à un développement durable juste

9h00 – 16h30 - 8 novembre 2024

PROGRAMME

Horaires	Programme
9h00 - 9h30	Accueil des participants et café de bienvenue
9h30 - 9h40	Mot d'accueil
9h40 - 10h00 Introduction	PANORAMA DE L'ÉTAT ACTUEL D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE JUSTE
10h00 - 11h00 Séance n°1	QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE JUSTE?
11h00 - 11h15	Pause
11h15 - 12h30 Séance n°2	QUELS ENGAGEMENTS ET QUELLES RÉALISATIONS DES ACTEURS PUBLICS ET DE L'ESS ?
12h30 - 13h30	Déjeuner
13h30 - 13h45	Introduction de la conférence débat Rapport Annuel de l'Etat de la France du Conseil économique social et environnemental français
13h45 - 16h00 Séance n°3	CONFÉRENCE DÉBAT – POUR UNE TRANSITION JUSTE : CROISSANCE OU DÉCROISSANCE ?
16h00-16h10	MOT DE CLÔTURE
16h00 - 16h30	Clôture et échanges informels

KEYNOTE SPEAKER



Maggie CARTER

Analyste sénior de recherche
Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD)





INFORMATIONS PRATIQUES




ADRESSE – [45bis Av. de la Belle Gabrielle, 75012 Paris, France](#)

S'Y RENDRE

 Station Nogent-sur-Marne

 **113 114 120 210**
Arrêt Nogent-sur-Marne RER

 La station velib' la plus proche se situe sur l'avenue de la Source. Station n°41301, Bois de Vincennes – Gare.

Adresse postale : 45 bis avenue de la Belle Gabrielle –
94736 Nogent-sur-Marne Cedex



En cas de dispositions alimentaires particulières, vous pouvez le communiquer à l'avance à l'adresse suivante : ciriec@uliege.be

Notre conférence aura lieu au **Pavillon Indochine** (marquage rouge ci-dessous)

